

Compte rendu CGC du Comité d'établissement UJO du 29 mars 2019.



Préambule :

Le secrétaire de la commission Santé, Sécurité et Condition de Travail demande à la direction le lancement d'une réunion extraordinaire sur le sujet d'une mise à pied conservatoire en cours sur un salarié qui n'aurait pas respecté les règles cardinales.

Les élus du CSE, de la commission SSCT, ou chargés de proximité n'ont pas été prévenus. C'est donc une faille dans le dialogue social.

1-approbation des CR du 26/02 et 19/03 :

absence des pièces jointes dans le CR type PDF scanné.

2 : information sur l'avenant 2019 à l'accord intéressement :

Le présent avenant a pour objet de modifier et/ou adapter pour l'année 2019 les objectifs et périmètres des critères suivants :

- CRITERE N°1: TOTAL CASE INCIDENT RATE • CRITERE N°2 : PRESENTEISME • CRITERE N°3 : RECLAMATIONS PARTENAIRES
- CRITERE N°4 : LIVRAISONS PARTENAIRES ZP
- CRITERE N°5 : LIVRAISONS PARTENAIRES CPA
- CRITERE N°7 : PERTE MATIERE ZP
- CRITERE N°8 : PERTE MATIERE CPA

Les parties signataires ont convenu de la nécessité de rééquilibrer les critères en cohérence avec les nouvelles orientations définies dans le cadre des processus de re-prévision active et compte tenu des évolutions intervenues depuis la signature de l'accord du 7 juin 2017. Ainsi les parties signataires de l'accord d'intéressement de l'établissement de Joué-lès-Tours du 7 juin 2017 conviennent pour l'année 2019 (exercice du 1er janvier au 31 décembre 2019) de modifier comme décrit dans l'avenant et de conserver inchangées toutes les autres dispositions de l'accord.

Discussions avec les élus sur les aléas de fonctionnement actuel de l'atelier ZP en marche dégradée.

Le chef d'atelier est venu expliquer la situation, le plan d'action en phase transitoire, le plan d'action pour revenir à la normale et les recherches en cours sur les causes premières de l'incident initial

Montceau est à l'arrêt suite à des incidents.

Un délestage est effectué sur d'autres ZP hors France, le temps de résoudre nos problèmes et de reconstituer les stocks.

La société Comerio est contactée pour venir rapidement, d'ici 15 jours si possible, pour venir rectifier le profil des cylindres 3 & 4. Au minimum 10h d'interventions et reprise des essais.

Cela impacte fortement notre qualité de production, surtout en agricole. Les critères type RVA, intéressement sont « plombés » à moyen terme. La direction accepte de modifier le critère perte matière de Z prévus.

3-information trimestrielle sur UJO :

306 personnes au 28 mars, y compris les fin de carrières

275 CDI, 17 CDD, 9 intérimaires, 1 stagiaire.

Pas de détails sur l'effectif réel en activité mais l'information sera donnée au CSE d'avril.

4-Information sur l'enquête avancer ensemble de fin 2018.

Les élus demandent à voir le rapport complet pour UJO avant le prochain CSE et non pas un simple tableau Excel.

5-information sur l'avancement dans l'évaluation des objectifs 2019 et bilan 2018 des équipiers :

Tous les collaborateurs et cadres ont eu leur bilan 2018

Objectif 2019 en cours : 50% sur cette population.

Les agents n'ont pas officiellement d'objectifs chiffrés mais une réunion d'évaluation globale.

6-information sur l'avancement du projet de restauration :

Toujours en étude...Une société employant des salariés handicapés est en dialogue final vers une estimation à 7€ et une participation du salarié vers 4.5 €.

7- Information sur le fonctionnement du service médical :

Le médecin ayant démissionné et l'infirmière étant en arrêt maladie longue durée, une solution transitoire est à mettre en place. Clermont Ferrand suit de près ce dossier.

Une infirmière intérimaire est arrivée cette semaine, accompagnée par la responsable du réseau des infirmières France pour prendre en charge la marche courante. Elle a exercé à l'usine de Vannes.

Elle sera présente lundi à la journée Coalition.

Un médecin parisienne était en visite dans l'usine pour un possible recrutement. Pour 2 jours par semaines. Sinon, en alternative, nous serons rattachés au médecin inter entreprises.

8- Information sur les changements dans l'organisation CAP/FLA :

Libération dans le Flux :

traitement de certaine non-conformité DLU dans le flux par la DLU.

réalisation de check List libération par tous les postes (boudineur, DLU, monteur , GTE)

Transfer des compétence au sein de GTE

tqa flaps => industrialisateur

Création d'un nouveau poste regroupant « préparateur » et « salle des moules »

3 monteurs moules « ATELIER » :

chg moules / intervenant qualité / relève si besoin (boudineuse, presse)

3 monteurs « SALLE DES MOULES » :

préparation des moules / traitement des moules / expertise des moules / chg des moules FLAPS / suppléance des monteurs ATELIER.

Ils seront formés sur un an à l'expertise des moules.

Plan de déploiement :

libération : entre avril et juillet

Transfer des compétence au sein de GTE : entre avril et juillet, embauches d'un nouveau TQA sur GTE en octobre

Spécialisation des l'équipe monteurs : d'ici juin 2020, Evaluation en avril. / Formation de mai à avril 2020 .

Un débat a eu lieu sur les nouvelles conditions de travail qui ne font pas l'objet d'une consultation préalable mais d'une information simple lors de la mise en place effective dans l'atelier.

9- CAP & ZP: orientation stratégiques des activités.

Pas de document reçu à l'avance... Le sujet étant complexe, à voir dans le CR officiel.

10- CAP & ZP: point d'activité.

Données disponible auprès de vos élus locaux

11-Information CSE sur les sujets délégués à la commission CSSCT

a-traçabilité tableau accident bénin à l'infirmerie (processus, délai...)

b-brosseuse en fonctionnement sans aspiration-date de remise à la norme à confirmer.

c-douches et odeurs à ZP. (sujet récurrent)

12-commission sport et loisirs

13-courrier

La DIRECT (inspection du travail) répond favorablement à la demande de départ conventionnel du médecin, qui est salarié protégé.

14-prochaine instance

CSE le 12 avril à 8h et le 29 mai 2019.